

■ NIGER

Conservation et Développement du Patrimoine. Le Parc National du W du Niger (PNWN) : Une équation complexe

Oumarou Amadou Idé
 Département d'Art et d'Archéologie
 Institut de Recherches en Sciences Humaines
 BP 318
 Niamey, Niger
 E-mail: oumarou@refer.ne

Historique

Située à la jonction de trois états, Bénin, Burkina Faso et Niger, la région est comprise entre 12° 50' - 12° 24' de latitude N et 2° 2" - 2° 51' de longitude E. Elle occupe la partie la plus méridionale du Niger. Le Parc National du W du Niger fait partie d'un vaste complexe d'aires protégées («WAPO¹»), qui constitue la partie la plus septentrionale des vastes savanes soudaniennes qui couvrent la totalité d'un espace éco-climatique intercalé entre les savanes humides annonçant la forêt dense.

Ce parc, dont le Niger ne détient que moins d'un quart de la superficie totale, s'étend sur plus d'un million d'hectares, de part et d'autre de la frontière du Bénin et du Burkina Faso; cette région transfrontalière, constitue une particularité unique sur l'ensemble du continent africain. C'est aujourd'hui la partie nigérienne de cet ensemble qui abrite les plus fortes potentialités, reçoit la meilleure protection et dispose des infrastructures de surveillance et de vision les plus élaborées et les plus fréquentées (Gérard 1998). L'existence d'accords tripartites relatifs à la conservation de cette aire montre l'intérêt de ces états pour une coopération étroite et efficace dans cette région.

Cette situation particulière et une occupation humaine très faible, alors liée à la présence de la mouche tsé tsé (responsable de la trypanosomiase animale interdisant tout élevage) et à des pathologies humaines telles que l'onchocercose, avaient incité les premiers cartographes occidentaux de la période

coloniale à qualifier la zone du W de «vastes espaces inhabités», avant qu'en 1927 on ne décide de la classer en «Parc refuge».

L'abondance de la grande faune sauvage dans le Parc du W n'avait pas échappé aux administrateurs de l'époque, et un classement plus formel intervint en 1937, point de départ d'une longue histoire, jalonnée de découpages aux statuts variés tels que celui de «réserve totale de faune», ou encore de «forêt classée», et d'épisodes plus ou moins heureux, notamment marqués par le déguerpissement des rares villages encore présents dans l'aire protégée, et ce jusqu'en 1954. De cette période date le classement définitif des trois aires protégées du W en «Parcs nationaux du W du Niger», couvrant une superficie de 10 300 km² et constituant l'actuel «Parc régional transfrontalier du W» (Lamarque 2004:11).

Contexte général

Cette contrée constitue en Afrique soudano-sahélienne, un réservoir exceptionnel de biodiversité. Elle héberge les populations de faune les plus nombreuses du pays et des formations végétales rares ailleurs sur le territoire nigérien. La région du Parc du W du fait de sa position méridionale, est l'une des plus arrosées et des plus boisées. La faible densité démographique, et la disponibilité des terres consécutives à l'éradication de la mouche tsé-tsé (trypanosomiase ou maladie du sommeil, «dandi djirbi» en zarma) et de la simulie (onchocercose) en ont fait, à partir de la sécheresse de 1968-73, une zone d'intense immigration. Malgré une pression anthropique sans cesse croissante, les potentiels floristiques et faunistiques de cette région, ainsi que les fonctionnalités de l'écosystème sont encore bien préservés et ne présentent pas d'atteintes irréversibles.

Tous les ans des milliers de touristes affluent dans ce parc pour admirer ce qui n'existe plus dans leurs contrées du Nord: De vastes plaines vierges de tout établissement humain où déambule en toute liberté une abondante faune sauvage. Dans ces édens de la vie sauvage, tout semble pur et harmonieux, mais, ces écrins de la biodiversité nigérienne peuvent-ils à eux seuls garantir la conservation des nombreuses espèces sauvages du pays?

En janvier 2001 sont nés le «Parc régional transfrontalier du W» et son «Programme de conser-

vation Parc W - ECOPAS» (Conservation et utilisation rationnelle des Aires protégées contiguës du Bénin, du Burkina Faso et du Niger et de leurs zones d'influence). En novembre 2002, le Parc du W est devenu la première «Réserve transfrontale de la biosphère» en Afrique. C'est peut-être grâce à ces classements prestigieux et à la responsabilité qu'endossent les états vis-à-vis de la communauté internationale en les ratifiant, que le Parc du W et les aires protégées du Complexe WAPO perpétueront pour les générations futures la réalité bien vivante d'une Afrique des savanes où troupeaux d'éléphants, buffles, antilopes, girafes, lions, guépard continuent à coexister dans un milieu naturel préservé» (Lamarque 2004:13).

Les ressources vivantes

Les caractéristiques biogéographiques du Parc National du W concourent à faire de ce milieu un refuge pour de nombreuses espèces.

Flore et végétation. Situé dans la zone transitoire entre la savane soudanienne et la zone boisée guinéenne, le Parc National du W du Niger présente des paysages qui sont dominés par des savanes arborées et arbustives, les principales espèces peuvent se regrouper en six formations principales : (1) Savanes arborées: implantées au niveau des cours d'eau saisonniers avec *Anogeissus*, *Adansonia*, *Terminalia* et, lorsque le sol est plus humide, *Combretum*, *Burkeia*, *Guiera*. (2) Savanes arbustives: établies sur sols latéritiques et sableux secs, avec *Combretum*, *Guiera*, *Dichrostachys*, *Sourinaga*. (3) Galeries forestières à feuillage caduc: en bordure des petits cours d'eau saisonniers avec *Anogeissus*, *Pterocarpus*, *Diospiros*, *Tamarindus*, *Daniela*. (4) Galeries forestières semi-sempervirentes: qui assurent la transition entre les thalwegs humides et le sol plus sec des plateaux avec *Pomportia*, *Crateva*, *Vitex* et les espèces de la formation suivante. (5) Galeries forestières sempervirentes: établies en sol profond dans les principaux thalwegs. Elles sont localement denses. Les essences principales sont *Diospiros*, *Kigelia*, *Anogeissus*, *Khaya*, *Mytragina*, *Cola*, *Borassus*, *Nauclea*. (6) Plaines d'inondations: le long du fleuve Niger, elles sont recouvertes de buissons épineux et bordées de *Borassus*.

Il en est ainsi de la densité élevée de certaines essences arborées, non cultivées mais respectées lors

des défrichements (baobab [*Adansonia digitata*], karité [*Butyrospermum parkii*], tamarinier [*Tamarindus indica*], etc.). La flore herbacée spontanée est également très riche en espèces céréalières qui ont pu jouer un rôle alimentaire pour nos ancêtres, au cours de leur évolution : mils (*Pennisetum*), millets (*Digitaria*, *Eleusine*), riz (*Oryza*) et également en espèces légumineuses (*Vigna*). Ces espèces font de cette région un conservatoire de ressources génétiques important pour la recherche agronomique africaine. La partie nord du parc se ressent déjà de l'influence sahélienne ; cette particularité se traduit, au plan de la végétation, par la présence d'*Acacia seyal*, *Balanites aegyptiaca* et, pour la faune, par la présence d'une importante population de gazelles rufifrons.

Faune. Le parc du W abrite plus 80 espèces de mammifères et plus de 300 espèces d'oiseaux; c'est incontestablement la partie nigérienne du W qui permet les observations les plus fréquentes et les plus aisées. (1) Poissons : 114 espèces représentatives de la faune du fleuve Niger dont *Synodontis*, *Tilapia*, *Hydracyon*, *Lates*, *Clarias*, *Labeo*, *Bagrus*, *Alestes*, *Heterotis*, etc. (2) Reptiles: l'inventaire n'est pas connu, mais comprend *Geochelone sulcata*, *Trionyx triunguis*, *Varanus niloticus*, *Python sebae*, *Python regius*, *Bitis arietans*, *Crocodylus niloticus*, etc. (3) Oiseaux : près de 350 espèces y vivent, représentatifs des principaux ordres africains. (4) Mammifères: l'inventaire n'a porté que sur les grandes espèces diurnes dont plus de 70 fréquentent le parc national. Ce sont les espèces classiques de la faune soudanienne (*Kobus kob*, *Kobus defassa*, *Redunca redunca*, etc.) et quelques espèces sahéliennes (*Gazella rufifrons*). Parmi ces espèces, le Damalisque et le Céphalophe à flanc roux sont des populations à risque. Le parc abrite la plus importante population d'éléphants et de buffles de l'ouest africain. Les hippopotames dont les populations étaient localisés dans les méandres que forment le W, à la limite orientale du parc, sont en cours de reconstitution. Parmi les carnivores le parc du W abrite les espèces suivantes: le lion, la panthère, la hyène tachetée, le caracal. De nombreuses espèces sont réapparues au cours des cinq dernières années (lycaon, panthère, guépard). D'autres connaissent une forte expansion (damalisque, éléphants, hippo-tragues, guibs).

Paysages naturels. Les paysages du parc national sont très diversifiés. Ils comprennent des

éléments aquatiques (fleuve, rivières, mares) et des éléments terrestres où alternent pelouses herbacées, brousse arbustive et forêts galeries. Les peuplements monospécifiques de baobabs constituent des sites de grande beauté, en raison de la stature démesurée de ces arbres. Les paysages de plateaux latéritiques ont un aspect sévère, particulièrement en saison sèche, les arbres ayant perdu leurs feuilles. Ces paysages sont entrecoupés par des panoramas grandioses sur les dépressions bordées de falaises, comme celle de Natingou. Sur le plan esthétique, certaines zones du fleuve Niger, passant en défilé ou contournant des îlots, présentent un grand intérêt esthétique. Les gorges de la Mékrou et de la Tapoa, les chutes de la Tapoa, les rapides du Barou sont des lieux de promenade privilégiés. En plusieurs endroits du parc se sont développées de vastes cuvettes d'érosion qui correspondent aux lieux d'implantation d'anciens villages : des peuplements de baobabs, des vestiges archéologiques (poteries, lithiques, objets en fer) et des traces d'anciens cimetières attestent de cette ancienne occupation humaine.

Province archéologique peu connue jusqu'alors, le Parc National du W du Niger, s'avère un haut-lieu de la préhistoire en région sahélienne. Il s'agit d'un milieu naturel au paysage ensavané privilégié, en regard de son environnement, car il a dû jouer depuis des temps immémoriaux un rôle attractif (surtout le long de la Mékrou) pour les nombreuses populations préhistoriques qui s'y sont succédé. Les premières recherches² effectuées dans la zone font émerger la richesse d'une région sahélienne, dont l'occupation humaine ancienne est restée longtemps inconnue. Toutes les périodes sont représentées, en une longue séquence qui paraît ininterrompue de l'Acheuléen au subactuel, en passant par le Paléolithique récent, le Néolithique et l'apparition d'une Métallurgie du fer. D'ores et déjà l'étude paléogéographique incluant les industries lithiques, offre une approche du paléoenvironnement quaternaire de la région. La densité assez élevée de sites tant Paléolithiques que Néolithiques, surtout le long de la rivière Mékrou, dénote l'importance du peuplement de la région.

Du point de vue archéologique, la région témoigne d'un peuplement préhistorique conséquent et d'un peuplement historique abondant. Des industries acheuléennes se rencontrent en place dans le cailloutis inférieur, des industries du Paléolithique

moyen, bien caractérisées, sont en place dans le second cailloutis alors que le Paléolithique récent, le Néolithique ainsi que des occupations historiques sont mêlés au cailloutis supérieur, soit à la surface actuelle qui peut ou non être couverte d'un dépôt de sable éolien. Mais les phénomènes d'affaissement n'étant pas contemporains et étant probablement anciens, des mélanges d'occupation d'âges différents peuvent se rencontrer en surface, au même niveau (Idé 2000).

Le Parc National du W du Niger représente un patrimoine naturel et culturel exceptionnel dont la gérance requiert des outils adéquats et des approches pertinentes. Cependant, le principal défi que doivent affronter ses gestionnaires est sans conteste de concilier conservation de la diversité biologique et des paysages culturels et développement socio-économique des populations environnantes (périphérie), deux objectifs qui peuvent paraître antagonistes à plusieurs niveaux. La base du développement humain est la diversité biologique d'où l'homme tire tous les éléments essentiels à sa vie. En plus des valeurs économiques, écologiques, biologiques, scientifiques, la diversité biologique contribue dans toutes les sociétés au maintien et à la perpétuation des valeurs liées à la culture, l'esthétique, au tourisme, au mythe, aux croyances etc. (Seydou et Harouna 2001).

Au regard de tout cela, une constatation s'impose rapidement: on ne peut pas gérer un espace sensible habité dans le respect des contraintes de la conservation sans les populations et encore moins contre elles. L'approche participative, dans le cadre de laquelle les habitants deviennent des partenaires et des acteurs directs de la conservation, est donc la seule envisageable dans ce contexte. De ce fait, l'amélioration du niveau de vie des populations constitue sans conteste un corollaire incontournable de cette approche, seule à même de motiver et d'inciter les populations à adhérer progressivement aux principes de la démarche proposée.

Les contraintes

Dans un cadre géographique comme celui du Parc National du W du Niger, les contraintes écologiques sont nombreuses: milieux sensibles, espèces vulnérables sinon menacées, influences climatiques souvent péjorantes qui fragilisent plus

les peuplements végétaux et animaux, l'érosion hydrique et éolienne. A ces facteurs naturels se sont rajoutées depuis quelques années des pressions extérieures résultant d'un développement économique parfois mal maîtrisé. Il s'agit des pressions suivantes: (1) Le braconnage³ sous toutes ses formes: les grands mammifères sont recherchés pour leur viande et autres produits précieux (peaux des reptiles et ivoire des éléphants); c'est là un problème grave que rencontre le Parc, notamment le long des cours d'eau qui sont d'accès facile pour les braconniers et qui attirent la faune sauvage assoiffée. Ce phénomène est essentiellement le fait des populations locales environnantes et riveraines alors même que la chasse et la pêche sont formellement interdites dans le Parc sauf dans la zone cynégétique. Encore que là aussi il faut l'autorisation des forestiers. (2) Le surpâturage: d'importants troupeaux appartenant en générale à des éleveurs transhumants viennent illégalement paître dans le parc⁴. Une telle pratique a pour conséquences: la destruction des ressources végétales suite au pacage, l'interdiction d'accès des pâturages et des points d'eau favorisés aux animaux sauvages, la dégradation des ressources naturelles, la transmission des épizooties, du bétail à la faune sauvage etc. (3) Les feux de brousse sauvages⁵ contre lesquels l'état ne peut malheureusement pas grand-chose. La croissance rapide de la population, a pour effet un accroissement fulgurant de la demande en terres cultivables et donc une extension et une surexploitation des champs. Ce qui a fini par abolir pratiquement la jachère dans ces contrées. Ainsi l'agriculture extensive en vogue dans cette région fait que la technique du brûlis est utilisée de façon abusive pour défricher les terrains (Bouacar 2005). (4) Les coupes abusives, la surpêche etc.

Des Solutions possibles

Il est toujours difficile de réagir devant un fait accompli, une situation installée depuis plusieurs années. Comment, dans un tel contexte, réussir à concilier les impératifs de conservation d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel, et le désir légitime des populations d'accéder à un niveau de développement socio-économique adéquat? Comment gérer le Parc sans l'isoler totalement du reste de l'espace nigérien dont il est et doit rester partie intégrante? Comment enfin parvenir à un équilibre réaliste entre maintien des traditions et insertion des

activités génératrices de revenus dans une économie nationale et internationale en pleine mutation? Quelques principes de base doivent guider le processus de réflexion et de mise en œuvre: (1) La conservation de la diversité biologique et des milieux reste une priorité incontournable. C'est donc le principe de précaution qui doit toujours être appliqué, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles renouvelables. La recherche scientifique doit permettre de mieux cerner les problématiques et d'affiner les outils de gestion pertinents. (2) L'approche participative doit être privilégiée en toutes circonstances afin de parvenir à des solutions réalistes. (3) Le partenariat entre le PNWN et les populations avoisinantes, basé sur une relation permanente d'ouverture et de confiance mutuelle, doit se traduire sous forme d'engagements clairs, mis en œuvre dans la mesure du possible sur une base volontaire. (4) Cette relation passe par un échange équitable dans lequel chaque acteur met en œuvre, en fonction de ses capacités, les mesures adoptées d'un commun accord pour atteindre les objectifs de conservation et de développement durable.

Toutes les études précédemment menées sur le parc notamment par ECOPAS ont montré que les populations qui vivent dans cet espace sont une donnée fondamentale et incontournable dans le cadre de tout projet de revalorisation et de sauvegarde du site. Désormais, pour être efficace, toute politique de promotion de cette aire protégée doit s'inscrire dans une démarche consistant à faire en sorte que les riverains s'approprient ce patrimoine qui est d'abord le leur.

L'approche participative permet alors de sécuriser démocratiquement l'intégrité physique et monumentale du site car permettant de faire des riverains des partenaires indispensables pour une gestion et une conservation durables.

Au plan culturel, suite à une mission exploratoire du Parc pour la valorisation du patrimoine historique et archéologique⁶, les enseignements qui ressortent d'une telle approche dynamique de la notion de patrimoine archéologique s'énoncent ainsi: Le patrimoine archéologique étant la production matérielle, immatérielle et intellectuelle des générations anciennes et nouvelles, pendant que nous nous soucions de sa préservation, nous devons également nous interroger sur ce que nous comptons

léguer, nous-mêmes, aux générations futures. La conscience et le souvenir de cet héritage sont souvent mobilisateurs et de nature à responsabiliser effectivement les populations et à revaloriser leur rôle. Saisi dans ses dimensions matérielles et immatérielles et pris en compte dans le cycle des projets, le patrimoine culturel d'une manière générale confère à ceux-ci un visage humain, davantage de cohérence et d'impact etc.

Cependant, au regard du phénomène affaïssement-dissolution qui caractérise une bonne partie du Parc et qui n'a pas partout le même commandement, ni le même âge, il est impératif de procéder à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine archéologique par: une mise en place d'un écomusée central notamment au point triple⁷ qui soit le miroir de tout ce qui se trouve dans le parc ; l'organisation d'un circuit touristique qui prendrait en compte les aspects écologiques (sous forme de panneaux) et les aspects archéologiques (parcours vers les sites, coupes stratigraphiques qui replaceraient les industries en place, support photo, panneaux didactiques etc.); le montage d'une mini exposition sur le patrimoine archéologique à l'entrée du Parc; la valorisation des potentialités locales autour du parc ; Une large reconnaissance des parties béninoise et burkinabé du Parc afin d'en faire un tout dans la perspective d'une synthèse de la richesse archéologique de cette contrée.

En Afrique, la promotion du patrimoine culturel notamment archéologique et historique en particulier doit passer nécessairement par leur intégration réelle au processus de développement, ce qui sous-tend d'une manière ou d'une autre, non seulement une obligation de résultats dans le domaine culturel et scientifique certes, mais aussi et surtout dans le domaine économique à travers la promotion et l'exploitation judicieuses des ressources archéologiques, à travers la sensibilisation, la formation, l'intéressement et l'implication du point de vue humain et financier des populations locales par le biais de la création d'emploi et à travers la promotion de l'artisanat local et du tourisme régional.

Aujourd'hui, il n'est plus à démontrer que l'archéologie permet effectivement de créer des emplois par le biais du tourisme culturel: guides de groupes touristiques, guides et gardiens de sites, chauffeurs et accompagnateurs d'agences de voyage, et tous les métiers de l'hôtellerie. Mais aussi les

emplois liés à l'existence de musées nationaux, régionaux ou de sites. Il y a donc lieu d'imaginer de nouvelles stratégies de «marketing» du patrimoine culturel et de l'archéologie préhistorique et historique, par leur intégration et leur prise en compte raisonné dans les projets de développement et de recherches minières et pétrolières. Une telle disposition peut leur assurer une impulsion suffisante capable de les rendre générateurs de sources de revenus et de retombées financières pour la collectivité et les populations locales.

Enfin, si la recherche archéologique peut paraître, encore aujourd'hui, même aux yeux de certains chercheurs et spécialistes du développement, comme une activité de recherche de luxe, une science des pays riches, pourtant, nul n'est besoin de dire, aujourd'hui, qu'il est vital pour un peuple de connaître son histoire et les fondements de sa culture, afin de s'assumer pleinement et d'en tirer les ressources énergétiques, psychologiques, morales et culturelles positives, nécessaires à son élan et à son aspiration à un meilleur développement économique et social. A cet effet, le Parc du W du Niger doit davantage s'ouvrir vers l'extérieur en communiquant avec tous les interlocuteurs - autorités nationales, société civile, public, partenaires du développement, communauté scientifique - afin d'expliquer et d'informer.

Il découle de ce qui précède un certain nombre de pistes de réflexion évidentes concernant notamment le rôle de la recherche scientifique, la mise en place d'un espace de concertation entre le Parc et les populations résidentes, la conception d'outils de développement durable, la mise au point de mesures d'accompagnement, l'adoption d'une politique de communication définissant clairement les messages, les cibles et les vecteurs adaptés. Toutes les solutions doivent bien sûr prendre en compte la spécificité du Parc National du W du Niger et les particularités du contexte national.

L'écotourisme : un outil prometteur pour le Parc W du Niger

L'écotourisme est le voyage responsable vers une destination pourvue d'une éthique environnementale et d'une sensibilité à la culture de la communauté hôte. «...Le tourisme national et international a été et demeure un des principaux

véhicules d'échanges culturels, une occasion d'expériences professionnelles (...) Il est de plus en plus largement reconnu comme une force positive qui favorise la conservation du patrimoine naturel et culturel. Le tourisme peut saisir des caractéristiques économiques du patrimoine et les utiliser pour sa conservation en créant des ressources, en développant l'éducation et en infléchissant la politique; il représente un enjeu économique essentiel pour de nombreux pays et de nombreuses régions, et peut être un facteur important...» (Marin 2004 in Boubacar 2005). La conservation durable est largement tributaire de l'acceptation et la responsabilité des communautés locales pour l'intégrité dans l'environnement naturel. S'il est vrai que le tourisme apporte des ressources financières, il faut tout de même reconnaître que le développement d'une certaine forme de tourisme dans le Parc National du W est devenu une priorité mais la fragilité des milieux, la vulnérabilité des communautés résidentes et la complexité des enjeux obligent à une grande prudence.

Il importe d'entamer sur cette question, une réflexion approfondie qui s'appuie sur les principes de l'écotourisme, un tourisme raisonné, respectueux des valeurs paysagères, écologiques et culturelles et dont les retombées économiques profitent avant tout aux populations locales. Cependant, cette démarche va plus loin et déborde largement les limites géographiques du Parc. En effet une stratégie spécifique du PNWN, si elle se justifie par le caractère exceptionnel du milieu considéré, n'a de sens que si elle va de pair avec une stratégie nationale cohérente. Dans une optique de développement touristique intégré, le Parc National du W ne constituerait qu'un élément, certes remarquable, d'une offre touristique plus vaste permettant la mise en valeur d'autres ressources naturelles, culturelles et historiques du pays et offrant la possibilité de circuits mixtes.

Le Parc offre par ailleurs, une grande curiosité d'esprit et une grande ouverture sur les autres; curiosité pour des paysages de qualité, pour des paysages "naturels" avec une faune et une végétation d'une grande originalité (surtout pour ceux qui ne sont pas familiers du monde tropical) mais aussi curiosité pour des paysages fortement marqués par l'homme, «produits» du travail de générations d'hommes et de femmes qui, avec des moyens techniques souvent dérisoires, ont aménagé leur milieu pour y vivre nombreux, avec des systèmes de gestion

des terres et des ressources naturelles ingénieux (qui expriment le génie d'une société rurale pour s'accommoder des contraintes naturelles du milieu où elle a décidé de s'implanter). En raison de la diversité culturelle et de la richesse du patrimoine naturel, les potentialités de développement de la région sont nombreuses et diversifiées grâce à ce Parc. Le développement d'une certaine forme de tourisme dans un espace naturel sensible comme le Parc National du W pose un défi multiforme qui touche à tous les aspects de sa gestion: conservation, développement socio-économique durable, recherche scientifique, formation, interprétation, vulgarisation, information et communication, etc.

Néanmoins retenons de ce fait quelques principes de base: respect des missions fondamentales du Parc; nécessité de cohérence avec le Plan directeur du PNWN et le Plan Directeur de recherche; et attention portée à la fragilité des ressources naturelles et à la vulnérabilité des populations résidentes. Pour respecter ces principes, la stratégie doit: être compatible avec les missions de conservation et de développement durable du PNWN; définir clairement les clientèles cibles en accordant une attention toute particulière au public national; minimiser les impacts négatifs sur les populations et les milieux tout en optimisant les retombées positives, économiques ou autres; assurer l'équité entre les communautés du Parc en terme de prise en charge d'activités comme de revenus; prévoir un processus de suivi et d'évaluation à même de garantir la maîtrise et le contrôle des activités. La mise en œuvre pratique de la stratégie s'appuiera sur quelques règles simples qui en constitueront les fondements incontournables: des partenariats clairs avec des opérateurs nationaux et internationaux offrant toutes les garanties souhaitées et sélectionnées selon une liste de critères précis; des équipements adaptés et des outils de communication efficaces avec tous les partenaires du processus de mise en œuvre; - des personnels certifiés et compétents pour l'accueil, l'éco-guidage, l'interprétation et la surveillance; une participation active des populations environnantes à tous les niveaux; - des engagements contractuels (chartes d'éthique, contrats cadres, code de conduite, etc.) entre le PNWN et ses partenaires - populations résidentes, opérateurs, groupes organisés; des produits thématiques bien délimités (observation naturaliste, immersion culturelle, séjours participatifs, etc.), testés au préalable, ajustés à des

publics spécialisés et montés en collaboration avec les opérateurs, les scientifiques et les populations locales; des circuits-découvertes d'une aire protégée, spécialement adaptés aux publics nationaux, dont les enfants d'âge scolaire.

La conception et la mise en œuvre de la stratégie supposent une collaboration étroite avec les partenaires institutionnels et privés, un climat de concertation et de connivence avec les populations résidentes, qui doivent se réapproprier le processus au fur et à mesure de son déroulement et, enfin, un mécanisme de suivi et d'évaluation sérieux, permettant de mesurer régulièrement le niveau de réalisation des objectifs fixés et, le cas échéant, de procéder à des ajustements. Le processus de mise en œuvre d'une telle activité touche à toutes les facettes de la gestion d'un espace protégé: conservation, surveillance, recherche scientifique, gestion participative, développement communautaire et coopératives, activités génératrices de revenu, formation, communication, etc.

Conclusion

Il est indéniable qu'une dynamique nouvelle est en train de se mettre en place au niveau du Parc National du W du Niger (Programme Parc W-ECOPAS). Cependant, la complexité des problématiques, l'ampleur des enjeux, qui dépassent bien souvent les limites géographiques du Parc, le poids de l'histoire et des traditions, incitent à la prudence.

Beaucoup reste à faire pour parvenir à un nouvel équilibre écologique, social et économique. Concilier les impératifs, parfois antagonistes, de la préservation d'un patrimoine naturel et culturel unique, et ceux du développement socio-économique durable et harmonieux d'une population vivant dans des conditions particulièrement hostiles n'est pas un exercice facile.

La communication sera l'une des clés de la réussite. Il est inquiétant de constater que le Parc du W est beaucoup mieux connu à l'extérieur du Niger que dans le pays lui-même. Or il constitue avant tout un Patrimoine National dont les meilleurs défenseurs doivent être les Nigériens, décideurs, utilisateurs des milieux publics. Pour que la population fasse sienne la cause du Parc il faudra montrer ce qu'il est et expliquer le rôle écologique et économique qu'il joue

à l'échelle du Niger, de la sous-région et de la planète. La stratégie de développement de l'écotourisme met d'ailleurs l'accent sur la nécessité de mettre en place des circuits adaptés aux publics nationaux, notamment les enfants d'âge scolaire.

La recherche scientifique constituera un autre outil incontournable. Dans le domaine des sciences de la nature, elle devra aider à mieux comprendre quels sont les mécanismes de fonctionnement de cet écosystème infiniment complexe qu'est le Parc du W avec la rivière Mékrou au fonctionnement intermittent et comment les différents éléments physiques et biologiques qui le composent interagissent entre eux. Dans le domaine des sciences humaines, elle cherchera à élucider des circuits très intriqués de relations et d'échanges qui paraissent indéchiffrables à l'observateur extérieur. Enfin, elle fournira une matière première de choix pour la mise au point d'outils de gestion pertinents et la conception de vecteurs de communication adaptés aux publics cibles.

Enfin, il faut souligner que le succès d'un tel processus ne dépend pas uniquement de l'enthousiasme de ses intervenants. Les coûts induits par la mise en œuvre des différentes mesures d'accompagnement à court, moyen et long terme sont importants. L'engagement des bailleurs de fonds aux côtés des autorités du PNWN est donc fondamental, surtout pour la mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion (PAG) de ce site. L'hypothèse d'un PNWN financièrement autonome grâce aux diverses recettes qu'il pourrait générer ou percevoir, si elle paraît séduisante, reste un objectif au mieux lointain.

Notes au bas de la page

1. Parc W (Niger), Arly (Burkina Faso), Pendjari (Bénin) et Oti-Mandouri (Togo).
2. Programme d'inventaire archéologique du Sud-Ouest nigérien, 1986 ; Travaux de terrain entrant dans le cadre de la préparation de ma thèse «Préhistoire dans la Vallée de la Mékrou - Niger méridional»; etc.

3. C'est l'une des premières contraintes que le Programme Parc W - ECOPAS s'efforce de lever. Résultant de l'intensification de la chasse sur toutes les espèces, en raison de la raréfaction du gibier, et trouvant son débouché dans les grands centres urbains, son contrôle constitue une priorité.
4. Depuis les épisodes de sécheresse des années 70-80 on assiste à une contrainte liée aux activités d'élevage extensif transhumant car les éleveurs avaient trouvé dans les aires protégées du W un site de nomadisation privilégié.
5. Un sixième du parc, brûle en moyenne chaque année.
6. Etude réalisée dans le cadre du Programme Parc W ECOPAS en Avril 2002
7. Les infrastructures sont actuellement en construction dans le cadre du programme Parc W - ECOPAS.

Références

Boubacar, S. G.

- 2005 Tourisme et Patrimoine : comment sauvegarder le Parc National du W du Niger ? Mémoire de fin d'études professionnelles approfondies. Université Senghor.

Gado B.

- 1992 Protection du Patrimoine Archéologique, Identité culturelle, Tourisme et Développement au Niger. Conservation et Développement en Afrique Soudano-Sahélienne. Paris : UNESCO, pp. 185-196.

Gado, B., A. Maga et O. A. Idé

- 2002 Mission exploratoire du Parc W pour la valorisation du Patrimoine historique et archéologique. Programme régional Parc-W - ECOPAS, rapport de mission, Avril 2002.

Gerard, S.

- 1998 Les aires protégées du Niger. En Jean-Pierre de Monza, éditeur, *Les aires protégées d'Afrique francophone*. Paris : ACCT, pp. 134-135.

Idé, O. A.

- 2000 La Préhistoire dans la vallée de la Mékrou (Niger méridional). *Etudes Nigériennes* 58. Niamey : IRSH, Nouakchott : CRIAA.

Lamarque, F.

- 2004 *Les grands mammifères du complexe WAP*. Paris : Editions Louis Jean.

Laya, D., M. Karimou et H. Djibo

- 2002 Mission préparatoire à la réalisation d'un ouvrage sur l'histoire du peuplement du Complexe W, Programme régional Parc-W - ECOPAS, rapport de mission, Avril 2002.

Seydou, S. et A. Harouna

- 2001 La Conservation de la Diversité Biologique au Niger. En *Le Pillage des sites culturels et naturels au Niger*. Paris : UNESCO.